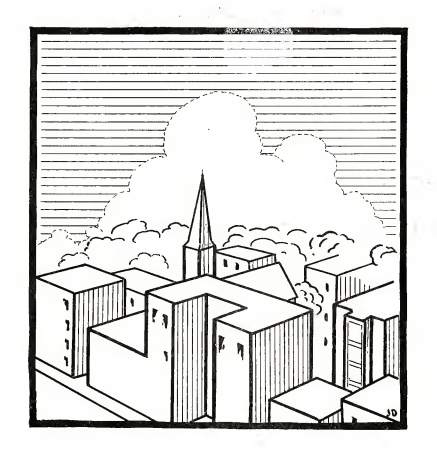


GRAND MONTRÉAL



ATLAS DU LOGEMENT

Publié par ordre du très hon. C.D. Howe, M.P.
Ministre du Commerce
Ottawa

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS

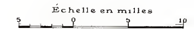
Le Bureau Fédéral de la Statistique s'est servi des données du recensement de 1941 sur le logement comme base du présent atlas statistique. Cet atlas n'est pas une publication officielle pour distribution générale; il a plutôt pour objet de résumer les données disponibles du recensement, en vue d'une étude locale du logement dans la région de Grand Montréal.

Herbert Marshall

HERBERT MARSHALL,
STATISTICIEN DU DOMINION.

GRAND MONTRÉAL, QUÉ

1941





POPULATION DU GRAND MONTRÉAL

1. **GREATER MONTREAL - GRAND MONTRÉAL**	1,139,921
2. Montreal (City Proper)—Montréal (proprement dit)	903,007
3. Asile-St-Jean-de-Dieu (Mun.)	7,276
4. Baie-d'Urfé (Town—Ville)	236
5. Beaconsfield (Town—Ville)	706
6. Côte-St-Luc (Village)	463
7. Dollard-des-Ormeaux (Mun.)	324
8. Dorval (Town—Ville)	2,048
9. Greenfield Park (Town—Ville)	1,819
10. Hampstead (Town—Ville)	2,287
11. Ile-aux-Soeurs (Mun.)	50
12. Ile-Dorval (Town—Ville)	—
13. L'Abord-à-Plouffe (Village)	1,773
14. Lachine (City—Cité)	20,051
15. La Présentation-de-la-Ste-Vierge (Mun.)	323
16. Lasalle (Town—Ville)	4,651
17. Laval-des-Rapides (Town—Ville)	3,242
18. Longueuil (City—Cité)	7,087
19. Montreal E. (Town—Ville)	2,355
20. Montreal N. (Town—Ville)	6,152
21. Montreal S. (Town—Ville)	1,441
22. Montreal W.—O. (Town—Ville)	3,474
23. Mont-Royal (Town—Ville)	4,888
24. Notre-Dame-de-Liesse (Mun.)	1,629
25. Outremont (City—Cité)	30,751
26. Pointe-aux-Trembles (Town—Ville)	4,314
27. Pointe-Claire (Town—Ville)	4,536
28. Pont-Viau (Parish—Paroisse)	1,342
29. Roxboro (Town—Ville)	23
30. Ste-Anne-de-Bellevue (Town—Ville)	3,006
31. Ste-Anne-du-Bout-de-l'Ile (Mun.)	686
32. Ste-Geneviève (Mun.)	1,362
33. Ste-Geneviève-de-Pierrefonds (Village)	489
34. St-Joachim-de-la-Pointe-Claire (Mun.)	536
35. St-Joseph-de-la-Rivière-des-Prairies (Mun.)	912
36. St-Lambert (City—Cité)	6,417
37. St-Laurent (Parish—Paroisse)	1,151
38. St-Laurent (Town—Ville)	6,242
39. St-Léonard-de-Port-Maurice (Parish—Paroisse)	340
40. St-Léonard-de-Port-Maurice (Town—Ville)	518
41. St-Michel-de-Laval (Town—Ville)	2,956
42. St-Pierre (Town—Ville)	4,061
43. St-Raphael-de-l'Ile-Bizard (Mun.)	783
44. Saraguay (Village)	263
45. Senneville (Village)	555
46. Verdun (City—Cité)	67,349
47. Westmount (City—Cité)	26,047

Nota La population de Montréal (proprement dit) et ses satellites est proportionnée à la superficie des cercles

LE LOGEMENT A MONTREAL, 1941

Introduction

La présente brochure contient un résumé statistique des renseignements de 1941 sur le logement dans le grand Montréal, un graphique du logement dans cette région et de brefs commentaires sur le logement à Montréal. Par suite des changements qui se sont produits dans la situation du logement à Montréal depuis juin 1941, les relevés du recensement ne donnent plus un tableau à jour de la situation actuelle. Ils fournissent toutefois une matière fondamentale utile pouvant servir de guide pour des relevés intensifs sur le problème du logement. Ils procurent également une base de comparaison avec d'autres cités; des relevés indépendants le font rarement en raison de méthodes différentes et de différences dans le genre de renseignements obtenus.

Commentaires sur le logement à Montréal, 1941

Les tableaux statistiques des pages 4 à 6 constituent un sommaire des renseignements réunis lors du recensement du logement de 1941 qui portait sur tous les dix logements occupés dans la zone métropolitaine de Montréal. Cette région comprend, outre la cité de Montréal proprement dite, le reste de l'île de Montréal, une partie de l'île Jésus et une partie du comté de Chambly. Six autres cités: Verdun, Outremont, Westmount, Lachine, Longueuil et Saint-Lambert ont été incluses dans cette zone, ainsi que plus de 30 villes, villages, municipalités et paroisses. Les exceptions notées mises à part, la matière des tableaux statistiques se rapporte à tous les genres de ménage, tandis que les cartes géographiques de la deuxième section ne se rapportent qu'aux ménages d'employés à gages. Les ménages dont le chef est un employé à gages constituent 69.3 pour cent des ménages de la banlieue métropolitaine et 72.7 pour cent de ceux de la cité proprement dite.

Il a été impossible de fournir des relevés distincts, sous forme de tableau ou de carte géographique, pour les renseignements sur le logement dans toutes les sections de la banlieue de la zone métropolitaine de Montréal. Toutefois, un bref résumé de la matière statistique a été préparé afin d'indiquer les différences de caractéristiques de quelques-unes des plus importantes, et celles-ci paraissent sur la carte en frontispice qui indique les chiffres de la population de 1941.

Il y a une relation passablement étroite entre le gain, le loyer, et la valeur des logements des 12 districts suburbains de la zone de Montréal pour lesquels les chiffres paraissent sous forme de tableaux. Cette relation est particulièrement marquée dans les quatre districts déclarant le gain annuel moyen le plus élevé dans le cas des ménages d'employés à gages; ces districts sont Hampstead, Westmount, Outremont et Mont-Royal. Hampstead vient en tête des autres banlieues pour le gain annuel moyen et le loyer mensuel, $4,202 et $73 respectivement, tandis que les logements de Westmount ont la valeur moyenne la plus élevée, soit $13,889. A l'autre extrémité de l'échelle figurent Montréal-Nord avec un gain annuel moyen de $1,225 et Pointe-aux-Trembles, avec une moyenne de $1,312. Les proportions de maisons possédées en propre sont peu élevées dans la plupart des régions; elles varient entre 9.7 à Verdun et 57.7 à Mont-Royal.

Sommaire des renseignements sur la population et le logement, grand Montréal et sa banlieue, 1941

Région	Population	Nombre estimatif de ménages	Gain moyen des chefs de ménages d'employés à gages	Loyer mensuel moyen des locataires	Valeur moyenne des logements occupés par leurs propriétaires	Pourcentage de logements occupés par leurs propriétaires
			$	$	$	p.c.
Montréal	903,007	198,886	1,267	26	3,937	11.5
Dorval	2,048	430	2,021	24	5,273	53.7
Hampstead	1,974	519	4,202	72	9,821	43.8
Lachine	20,051	4,174	1,368	19	2,139	22.8
Pointe-aux-Trembles .	4,314	744	1,312	21	2,329	46.7
Ste-Anne de Bellevue.	3,006	652	1,470	24	4,185	38.1
St-Laurent	6,242	1,166	1,479	24	4,155	29.3
St-Pierre	4,061	910	1,450	19	3,342	20.7
Westmount	26,047	5,945	3,186	57	13,889	39.0
Longueuil	7,087	1,387	1,501	23	3,692	35.4
St-Lambert	6,417	1,522	2,110	32	5,422	33.0
Outremont	30,751	6,917	2,112	46	10,051	24.4
Verdun	67,349	16,026	1,331	21	2,803	9.7
La Salle	4,651	992	1,438	23	3,330	45.8
Mont-Royal	4,888	1,275	3,591	59	8,833	57.7
Montréal-Nord	6,152	1,272	1,225	17	2,201	51.0

Description des logements

Montréal se fait rsmarquer parmi les cités métropolitaines pour sa proportion de plain-pisd st d'appartsmsnts. Dans la cité proprement dite, 88.6 pour csnt des logsments sont des plain-pisd ou appartements; ls pourcentags de la banlisus est de 61.1. Dans la banlieue, les maisons à logemsnt unique constituent un pourcentage considérabls, soit 25.9; dans la cité, 6.9 pour cent seulement dss maisons sont de ce genre. Dans les deux régions, les autres logements comprennent des maisons semi-détachées, des rangées ou terrasses. En raison du nombrs considérable de plain-pisd st d'appartements, 51.4 pour cent des logements de la cité et 37.5 pour csnt de ceux de la banlisue se trouvent dans des maisons contenant quatre unités de logement ou plus. La brique est le matériau de construction le plus commun à l'extérieur; ells est utilisée dans 85.0 pour cent des logements ds la cité et dans 73.7 pour cent de ceux de la banlisus. Les autres logsments sont revêtus de pierrs dans 10.1 pour cent des cas, dans la cité, et de bois dans 16.4 pour cent des cas, dans la banlieue. Les maisons tant de la banlieue que de la cité proprement dite sont dans un assez bon étst quant à l'extérieur; 11.8 pour csnt seulement ds celles de la banlieue et 13.1 pour cent de celles de la cité ont bssoin de réparations à l'extérieur.

Les logements sont comparativement petits; ceux de la banlieue contiennent en moyenne 5.8 piècss et ceux de la cité, 5.0 pièces. Le nombre prédominant de pièces est de 5 dans la banlieus et de 4 dans la cité proprement dite.

Description des ménages

Dans le recensement du logement de 1941, le ménage se compose de tout le groupe de personnes occupant une unité de logement. Le ménage comprend souvent des familles de logeurs et quelquefois deux ou plusieurs unités ménagères distinctes dans le logement. Il constitus une unité commode pour mesurer le degré d'encombrement.

Les ménages comprennent en moyenne 4.3 personnes dans la banlieue de Montréal et 4.4 personnes dans la cité proprement dite. En faisant la comparaison avsc les moyennes correspondantes de pièces par logement, 5.8 et 5.0, une moyenne d'ensemble de plus d'une pièce par personne est obtenue. Ces chiffres sont trompeurs cependant puisqu'un grand nombre de ménages occupaient des logements pourvus d'un nombre insuffisant de pièces. Effectivement, 24 pour cent des logements de la cité proprement dite contenaient moins d'une pièce par personne. Vraisemblablement, l'encombrement était moins considérable dans la banlieue puisque les ménages étaient plus petits et le nombre de pièces par logement plus élevé.

Dans la cité proprement dite, 38.3 pour cent des ménages ont des logeurs et 9.5 pour cent comprennent des familles de logeurs. Les pourcentages correspondants de la banlieue sont de 28.5 et de 6.5. Cela indique le grand bssoin de nouvelles unités de logement, même en 1941, en admettant que chaque famille particulière doit occuper une unité distincte de logement. Le nombre estimatif de familles de logeurs dans la zone métropolitaine de Montréal est de 15,700 en 1941.

Aménagement et commodités des logements

Un relevé de l'aménagement et des commodités des logements fournit une indication utile de la situation des logements. Il constitue aussi une base approximative de comparaison de l'état des maisons de la cité et de la banlieue.

En contraste avec la plupart des centres métropolitains, les commodités de plombsrie dans la banlieue sont presque aussi complètes que dans la cité proprement dite; les deux pourcentages étant 98.2 st 99.8. La situation au point de vue des latrines correspond étroitement avec celle dss commodités de plomberie, 98.0 pour cent des ménages de la banlieue et 99.8 pour cent de ceux de la cité proprement dite jouissant de commodités exclusives ou partagées. Les chiffres des commodités de bain, exclusives ou partagées, dans la cité et dans la banlieue, sont de 91.6 et 87.1 pour cent respectivsment. Les commodités partagées de latrines et de bain sont plus communes dans la cité que dans la banlieue en raison probablement du nombre plus considérable de ménagss ayant des familles ds logeurs dans la cité.

Les poêles sont la source de chaleur la plus habituelle des logements de la cité et ds la banlieue, 61.6 pour cent des logements de la cité et 50.8 pour cent de ceux de la banlieue étant ainsi chauffés. Le chauffage à la vapeur ou à l'eau chaude occupe le deuxième rang tandis que les fournaiss à air chaud forment un pourcentage relativement peu considérable dans les deux régions.

Le gaz et l'électricité sont utilisés pour la cuisson dans 75.8 pour cent des maisons de la banlieue et dans 80.7 pour cent de celles de la cité. Presque toutes les maisons de la zone métropolitaine sont éclairées à l'électricité. Les ménages de Montréal, surtout ceux de la banlieue, sont beaucoup mieux pourvus de commodités de réfrigération que ceux des autres centres, 2.6 pour cent de celles de la cité se trouvant dépourvues de toute facilité de réfrigération.

La proportion de logements pourvus de radios, d'aspirateurs, de téléphones et d'automobiles fournit une autre indication du niveau des commodités de vie. Les pourcentages comparatifs de ménages de la cité et de la banlieue possédant les quatre commodités sont de 8.8 et de 18.8; ceux des ménages n'en possédant aucune sont de 11.0 et de 4.7 pour cent respectivement pour les deux régions. Les maisons pourvues des quatre commodités sont plus nombreuses dans la banlieue que dans la cité proprement dite.

Maisons occupées par leurs propriétaires--(Valeur, hypothèque impayée, taxes)

La valeur moyenne des maisons occupées par leurs propriétaires dans le grand Montréal est plus élevée que celle de tout autre centre métropolitain. La valeur moyenne des maisons de la banlieue, soit $6,283, en est la principale cause. Les maisons de la cité de Montréal, d'après l'estimation de leurs propriétaires, ont une valeur moyenne de $3,937. Alors que dans la banlieue 45.8 pour cent des maisons possédées en propre sont évaluées à $4,000 ou moins, le pourcentage correspondant de la zone urbaine est de 70.4. La somme des hypothèques est relativement élevée, la moyenne des hypothèques impayées en 1941 étant de $3,042 dans la banlieue et le chiffre correspondant dans la cité, de $2,191. Dans les zones respectives, 47.3 et 53.6 pour cent des maisons occupées par leur propriétaire sont hypothéquées. La moyenne des taxes est de $188 dans la banlieue et de $166 dans la cité proprement dite.

Loyers

Les loyers sont en moyenne de $30 dans la banlieue et de $26 dans la cité proprement dite. Ils sont concentrés au niveau de $15-$19 tant dans la banlieue que dans la cité proprement dite.

Gain des familles d'employés à gages

Comme on l'a remarqué antérieurement, les familles d'employés à gages constituent 69.3 pour cent des ménages de la banlieue et 72.7 pour cent de ceux de la cité. Le gain moyen des chefs de famille employés à gages est de $1,790 dans la banlieue et de $1,267 dans la cité. Dans la banlieue, 53.3 pour cent gagnent moins de $1,500; la proportion correspondante dans le cité est de 71.7 pour cent.

Relation entre le loyer payé par le locataire et son gain

La relation entre le loyer et le gain est une considération d'importance, que les maisons soient construites en vue de la location ou en vue de la vente. Pour les familles possédant un revenu inférieur à $2,000, un cinquième du revenu est la proportion maximum raisonnable pouvant être affectée aux frais de logement sans lésiner sur la nourriture ou sur d'autres besoins essentiels. Toute proportion considérable de ménages qui paient plus que cette fraction est une indication de gêne financière et peut en être une de sous-alimentation et d'encombrement.

Pour obtenir un tableau nettement défini des relations entre le gain et le loyer d'après les relevés du recensement de 1941, il faut limiter nos considérations aux ménages d'employés à gages d'une seule famille. Dans la zone métropolitaine de Montréal, sur un total d'environ 212,000 ménages de locataires de tous genres, les ménages locataires d'employés à gages d'une seule famille sont au nombre d'environ 167,600. Le total d'ensemble comprend au moins 15,700 ménages de locataires formés de deux familles ou plus, groupe pour lequel les relations entre le loyer et le gain sont moins satisfaisantes comme type que pour le groupe d'une seule famille.

Dans la zone métropolitaine de Montréal, le tiers des familles d'employés à gages recevaient en 1941 $1,200 ou moins, alors qu'un autre tiers recevaient de $1,201 à $2,000. Les moyennes de gain familial s'élèvent à $652 et $1,323 dans le tiers inférieur et le tiers moyen du groupe d'employés à gages.

Proportions de ménages d'employés à gages d'une seule famille dans les groupes de gain familial du tiers inférieur et du tiers moyen, payant des loyers déterminés, Montréal, 1941.

Loyer mensuel $	Familles d'employés à gages appartenant au tiers inférieur	Familles d'employés à gages appartenant au tiers moyen
	(Pourcentages des familles)	
- 20	75.8	49.9
20 - 34	21.0	42.1
35 + ...	3.2	8.0
Nombre estimatif de ménages d'une seule famille	55,900	55,900

Les familles ayant un revenu moyen de $652 ne peuvent se permettre une moyenne de frais de logement plus élevée que $10.87 si l'on accepte le cinquième du revenu comme limite maximum pouvan être raisonnablement affectée au logement. De façon analogue, les familles ayant un revenu moyen de $1,323 ne peuvent se permettre des frais mensuels de plus de $22.05 pour le logement.

Effectivement, 6.3 pour cent seulement des ménages de locataires appartenant au tiers inférieur de l'échelle des gains familiaux dans Montréal, i.e. $1,200 ou moins, payaient des loyers de $10.87 ou moins. Les autres, soit 93.7 pour cent consacraient plus de 20 pour cent de leurs gains au loyer. Bien que les conditions aient été meilleures dans le groupe du gain moyen ($1,200-$2,000), là encore 32.5 pour cent des ménages affectaient plus de 20 pour cent de leurs gains au logement.

Le revenu familial tend à être légèrement plus élevé en moyenne que les gains effectifs, mais la différence est, d'une manière caractéristique, peu considérable. En tenant compte de cela et même d'un amoindrissement possible du gain déclaré à l'énumérateur du recensement, il est encore évident qu'un grand nombre de ménages de locataires de Montréal payaient des loyers plus élevés qu'un distribution normale du revenu ne devrait autoriser.

V. - Ville proprement dite
P. - Périphérie métropolitaine
Z. M. - Zone métropolitaine

RELEVES SUR LE LOGEMENT - GRAND-MONTREAL, 1941

LOYERS MENSUELS

Montant $	Pourcentage de maisons V.	P.	Z.M.
0	1.0	2.1	1.2
1 - 9	1.3	1.0	1.2
10 - 14	16.4	8.6	16.1
16 - 19	28.0	24.7	27.6
20 - 24	19.1	20.8	19.5
25 - 29	10.3	11.3	10.4
30 - 34	5.7	6.0	6.7
35 - 39	4.9	4.3	4.8
40 - 49	6.2	7.5	6.4
50 - 59	3.5	5.6	3.8
60 + ...	3.6	8.1	4.3
Nombre global de logements loués	175,944	36,272	212,216
Loyer mensuel moyen	$ 26.	$ 30.	$ 26.

POURCENTAGE DE TOUS LES LOGEMENTS DE LOCATAIRES DONT LE LOYER COMPREND DES SERVICES DÉTERMINÉS

Service	Pourcentage de maisons V.	P.	Z.M.
Usage de -			
L'ameublement ...	5.1	1.8	4.6
La chaleur	23.4	19.4	22.7
Garage	7.5	11.9	8.3

TENURE

	Pourcentage de maisons V.	P.	Z.M.
Occupants, propriétaires	11.5	28.4	15.0
Occupants, locataires ..	88.5	71.6	85.0
Nombre global de logements occupés	198,886	50,674	249,560

VALEUR DES MAISONS OCCUPÉES PAR LEURS PROPRIÉTAIRES

Veleur $	Pourcentage de maisons V.	P.	Z.M.
1 - 999	6.6	6.0	5.8
1000 - 1999	25.7	12.8	20.6
2000 - 2999	26.6	15.9	22.4
3000 - 3999	12.5	11.1	11.9
4000 - 4999	7.2	9.0	7.9
5000 - 5999	6.1	8.6	7.1
6000 - 6999	4.3	6.6	5.2
7000 - 7999	2.6	5.1	3.6
8000 - 10999	4.8	10.6	7.1
11000 - 15999	2.4	8.0	4.6
16000 + ...	2.2	6.4	3.9
Nombre global de logements possédés	22,942	14,402	37,344
Valeur moyenne ...	$3,937.	$6,283.	$4,879.

HYPOTHÈQUE DUE SUR LES MAISONS OCCUPÉES PAR LEURS PROPRIÉTAIRES

Montant $	Pourcentage de maisons V.	P.	Z.M.
1 - 999	19.7	15.4	18.3
1000 - 1999	34.6	21.8	30.2
2000 - 2999	18.4	15.4	17.4
3000 - 3999	11.4	13.8	12.2
4000 - 4999	6.6	10.4	7.8
5000 - 5999	4.1	8.4	6.6
6000 - 6999	2.0	4.8	3.0
7000 - 7999	1.3	4.7	2.4
8000 - 8999	.5	2.3	1.1
9000 + ...	1.5	3.0	2.0
Nombre estimatif de maisons hypothéquées occupées par leurs propriétaires	12,300	6,800	19,100
Montant moyen	$2,191.	$3,042.	$2,465.
Pourcentage de maisons hypothéquées occupées par leurs propriétaires	53.6	47.3	61.3

PAIEMENTS ANNUELS SUR L'HYPOTHÈQUE[x] DES MAISONS OCCUPÉES PAR LEURS PROPRIÉTAIRES

Montant $	Pourcentage de maisons V.	P.	Z.M.
1 - 499	88.0	81.3	86.7
500 - 999	7.5	13.4	9.5
1000 - 1499	2.2	3.7	2.7
1500 - 1999	.6	.2	.6
2000 + ...	1.7	1.4	1.6
Peiements moyens .	$248.	$303.	$266.

[x]Comprend l'intérêt et le principal.

TAUX D'INTÉRÊT SUR L'HYPOTHÈQUE DES MAISONS OCCUPÉES PAR LEURS PROPRIÉTAIRES

(sur les hypothèques duee)

Taux	Pourcentage de maisons V.	P.	Z.M.
4 pour cent	2.4	3.8	2.9
5 " "	43.2	55.6	47.3
6 " "	36.6	26.3	33.2
7 " "	17.6	13.7	16.3
8 " "	.2	.2	.2
9 " "	-	.4	.1
10 + ...	-	-	-
Taux moyen - Pour cent	5.7	5.5	5.6

PAIEMENTS ANNUELS DE TAXES SUR LES MAISONS OCCUPÉES PAR LEURS PROPRIÉTAIRES

Montant $	Pourcentage de maisons V.	P.	Z.M.
1 - 199	73.6	66.9	71.0
200 - 399	20.3	23.7	21.6
400 - 599	3.8	6.7	4.9
600 - 799	1.2	1.5	1.3
800 - 999	.6	.4	.6
1000 - 1199	-	.4	.2
1200 + ...	.6	.4	.5
Peiements moyens .	$166.	$188.	$175.

V. - Ville proprement dite
P. - Périphérie métropolitaine
Z.M. - Zone métropolitaine

RELEVES SUR LE LOGEMENT - GRAND-MONTREAL, 1941

NOMBRE DE PIÈCES PAR LOGEMENT - TOUS LOGEMENTS

Nombre de pièces	Pourcentage de logements V.	P.	Z.M.
1	2.7	.3	2.2
2	3.2	.6	2.7
3	11.2	5.5	10.0
4	25.8	21.2	25.0
5	20.7	24.2	21.4
6	20.9	21.0	20.9
7	9.4	11.3	9.8
8	3.5	7.1	4.2
9	1.1	4.0	1.7
10	.6	2.2	.9
11 +	.9	2.6	1.2
Nombre de logements	198,886	50,674	249,560
Moyenne du nombre de pièces	5.0	5.8	5.2

NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGE - TOUS MENAGES

Nombre de personnes	Pourcentage de ménages V.	P.	Z.M.
1	4.4	1.7	3.8
2	19.4	18.2	19.2
3	19.3	21.7	19.7
4	17.2	20.6	18.0
5	13.7	14.8	13.9
6	9.3	9.7	9.4
7	6.3	5.5	6.1
8	4.0	3.1	3.8
9	2.5	2.1	2.4
10	1.5	1.3	1.5
11	1.1	.6	1.0
12 +	1.3	.7	1.2
Nombre de ménages	198,886	50,674	249,560
Moyenne du nombre de personnes	4.4	4.3	4.4

PROPORTION DES LOGEMENTS DANS LES MAISONS AYANT UN NOMBRE DÉTERMINÉ D'UNITÉS DE LOGEMENT

Unités de logement par maison	Pourcentage de ménages V.	P.	Z.M.
1	8.1	26.7	11.8
2	20.7	24.0	21.4
3	19.8	11.8	18.2
4 - 10	38.9	29.7	37.0
11 - 15	4.5	3.3	4.3
16 +	8.0	4.5	7.3
Nombre de logements	198,886	50,674	249,560

NOMBRE D'ANNEES DANS LE LOGEMENT ACTUEL - TOUS MENAGES

Nombre d'années	Pourcentage de ménages V.	P.	Z.M.
Moins de 1 année	9.3	7.5	8.9
1	22.5	19.8	21.9
2	15.7	12.1	15.0
3	12.1	10.1	11.7
4	7.8	7.4	7.7
5	6.0	5.8	6.0
6 - 10	14.4	16.4	14.8
11 - 15	5.7	8.7	6.3
16 - 20	3.2	5.6	3.7
21 - 30	2.3	4.0	2.7
31 +	1.0	2.6	1.3
Nombre de ménages	198,886	50,674	249,560
Moyenne du nombre d'années	4.9	6.7	5.3

APPAREIL DE CHAUFFAGE - TOUS LOGEMENTS

Genre	Pourcentage de logements V.	P.	Z.M.
Vapeur ou eau chaude	33.2	39.6	34.5
Air chaud	3.2	7.3	4.0
Poêle	63.6	53.1	61.5
Nombre de logements	198,886	50,674	249,560

COMBUSTIBLE POUR LA CUISSON - TOUS LOGEMENTS

Genre	Pourcentage de logements V.	P.	Z.M.
Gaz ou électricité	80.7	75.8	79.7
Bois	13.5	17.4	14.2
Charbon	4.2	4.0	4.2
Pétrole ou autre	1.6	2.8	1.9
Nombre de logements	198,886	50,674	249,560

RÉSUMÉ DE L'ETAT ET DES COMMODITÉS

Logements		Pourcentage de logements V.	P.	Z.M.
1.	Ayant besoin de réparations à l'extérieur	13.1	11.8	12.9
2.	Pourvus de l'éclairage à l'électricité	99.7	99.4	99.6
3.	Ayant l'eau courante	99.8	98.2	99.4
4.	Pourvus de réfrigération mécanique	25.1	34.4	27.4
5.	Pourvus de glacière	66.0	61.2	64.2
6.	Appareil de cuisson: gaz ou électricité	80.7	75.8	79.7
7.	Toilettes à eau courante particulières	96.4	96.9	96.5
8.	Toilettes à eau courante partagées	3.4	1.1	2.9
9.	Baignoire ou douche particulière	83.9	90.7	85.3
10.	Baignoire ou douche partagée	3.2	.9	2.7
11.	Pourvus de téléphone	44.9	56.6	47.3
12.	Pourvus d'aspirateur électrique	28.2	45.5	31.7
13.	Pourvus d'une automobile	15.7	30.8	18.8
14.	Pourvus d'appareils de radio	85.6	93.0	87.0
15.	Pourvus des commodités énumérées à 11, 12, 13 et 14	8.8	18.8	10.8

V. - Ville proprement dite
P. - Périphérie métropolitaine
Z.M. - Zone métropolitaine

RELEVES SUR LE LOGEMENT - GRAND-MONTREAL, 1941

ETAT OCCUPATIONNEL DES CHEFS DE MÉNAGE

Etat	Pourcentage de ménages V.	P.	Z.M.
Employé à gages	72.7	69.3	72.1
A son propre compte	9.4	10.0	9.5
Employeur	2.4	4.6	2.9
Retraité	5.4	6.0	5.5
Non rétribué	.1	-	-
Autre revenu	.8	.5	.7
Maitresse de maison	9.2	9.6	9.3
Nombre global de ménages	198,886	50,674	249,560

MÉNAGES AYANT UN NOMBRE DÉTERMINÉ DE LOGEURS

Logeurs	Pourcentage de ménages V.	P.	Z.M.
1	61.7	71.5	62.9
2	19.6	16.2	19.2
3 +	18.7	12.3	17.9
Nombre estimatif de ménages ayant des logeurs	20,300	3,100	23,400

MÉNAGES AYANT UN NOMBRE DÉTERMINÉ DE FAMILLES LOGEUSES

Familles logeuses	Pourcentage de ménages V.	P.	Z.M.
1	90.5	93.5	91.1
2	7.0	5.0	6.6
3 +	2.5	1.5	2.3
Nombre estimatif de ménages ayant des familles logeuses	14,900	3,400	18,300

RAPPORT ENTRE LES GAINS PAR [x]PERSONNE ET L'ENCOMBREMENT, POUR LES FAMILLES D'UN SEUL EMPLOYÉ A GAGES
(Ville proprement dite)

Gains par personne $	Moyenne du nombre de pièces par personne
0 - 99	.8
100 - 199	.8
200 - 299	1.0
300 - 399	1.1
400 - 499	1.3
500 - 599	1.4
600 - 699	1.5
700 - 799	1.6
800 - 899	1.7
900 - 999	1.7
1000 +	1.9

x Gains de la famille divisés par le nombre de personnes dans la famille.

GAINS ANNUELS DES CHEFS DE FAMILLE EMPLOYÉS A GAGES
(Zone métropolitaine)

Montant $	Pourcentage de familles V.	P.	Z.M.
0 - 499	14.4	6.8	13.0
500 - 999	26.0	15.2	23.9
1000 - 1499	31.3	31.3	31.3
1500 - 1999	15.5	19.9	16.3
2000 - 2499	6.2	11.3	7.2
2500 - 2999	2.5	4.5	2.9
3000 - 3999	2.3	4.7	2.8
4000 - 4999	.8	2.1	1.0
5000 - 5999	.4	1.9	.7
6000 +	.6	2.3	.9
Nombre estimatif de familles	43,600	34,800	178,400
Gains moyens	$1,267.	$1,790.	$1,368.

GAINS ANNUELS DES CHEFS DE FAMILLE EMPLOYÉS A GAGES
(Ville proprement dite)

Montant $	Pourcentage de familles Propriétaires	Locataires	Total
0 - 499	9.0	14.9	14.4
500 - 999	17.6	26.7	26.0
1000 - 1499	28.1	31.7	31.3
1500 - 1999	22.8	14.8	15.5
2000 - 2499	9.4	6.0	6.2
2500 - 2999	5.0	2.3	2.5
3000 - 3999	3.6	2.2	2.3
4000 - 4999	1.4	.7	.8
5000 - 5999	1.1	.3	.4
6000 +	2.0	.4	.6
Nombre estimatif de familles	16,500	127,100	143,600
Gains moyens	$1,642.	$1,233.	$1,267.

RAPPORT ENTRE L'ENCOMBREMENT ET LES GAINS DES CHEFS DE MÉNAGE
(Ville proprement dite)

Montant $	Toutes familles d'employé à gages p.c.	Ménages d'employé à gages ayant moins d'une pièce par personne p.c.
0 - 499	14.4	21.8
500 - 999	26.0	31.0
1000 - 1499	31.3	30.4
1500 - 1999	15.5	11.5
2000 - 2499	6.2	3.4
2500 - 2999	2.5	1.2
3000 - 3999	2.3	.5
4000 - 4999	.8	-
5000 - 5999	.4	-
6000 +	.6	.2
Gains moyens	$1,267.	$991.

CARTES GEOGRAPHIQUES DU LOGEMENT DANS LA CITE DE QUEBEC

L'utilité des cartes du recensement du logement repose sur une compréhension nette de la matière qu'elles représentent et sur la méthode selon laquelle elles sont préparées. Ces cartes n'ont pas la précision qu'aurait une matière obtenue à la suite d'une étude fouillée; elles doivent plutôt être considérées comme des approximations préliminaires pouvant servir de guide à des recherches intensives. Les subdivisions de recensement sont la plus petite unité disponible pour l'analyse des relevés du recensement du logement. Ces étendues comprennent généralement plusieurs pâtés de maisons groupés sans égard aux conditions de logement, de sorte que les limites des conditions indiquées sont vraisemblablement approximatives.

Le nuancement des cartes est basé sur certaines coractéristiques des familles de salariés de chaque région. Les familles de salariés, i.e. celles dont le principal gagne-pain reçoit un salaire, des gages selon des taux établis ou à la pièce, ou les employés à commission forment habituellement une proportion prépondérante de tous les ménages. Ces familles habitent ordinairement des maisons en proportion avec le revenu qu'elles reçoivent. Les haut salariés habitent de bons quartiers domiciliaires tandis que les employés à petit salaire doivent se contenter des maisons qu'ils sont en état de se procurer. La troisième carte a une importance spéciale parce qu'elle indique la proportion de ménages de salariés de chaque sous-district. Les autres cartes doivent être étudiées en rapport avec celle-là et avec celle où est indiquée la densité de la population; cette dernière est basée sur la population globale sans tenir compte du genre de logement.

Dans toute grande ville, il y a des portions considérables qui ne sont pas domiciliaires, et le caractère des régions d'habitation adjacentes est influencé par l'usage qui est fait du terrain de ces sections non domiciliaires. En conséquence, une distinction a été établie entre les sections qui sont principalement industrielles et commerciales, les parcs, les cimetières et les sections inoccupées. La carte de densité de la population indique que bien des gens habitent des districts industriels et commerciaux. Les terrains indiqués comme parcs ne représentent pas nécessairement des parcs réguliers mais comprennent des terrains de jeu et des espaces libres de grande étendue aux environs des institutions comme les hôpitaux, les couvents, etc.

Commentaires sur des cartes particulières

1. Carte de référence. Cette carte a été préparée pour indiquer les routes de transport et l'emplacement des écoles primaires car les deux ont une portée directe sur le problème du logement. Pour fins de référence, les noms des principales rues ont été énumérés.

2. Densité de la population. Chaque point représente 100 personnes. La position exacte des points n'a pas d'importance, mais leur nombre dans un sous-district est significatif; il sert à indiquer clairement les régions encombrées et les sections domiciliaires dont la population est plus dispersée.

3. Proportion de ménages de salariés. Comme toutes les cartes subséquentes ne sont basées que sur des relevés sur les ménages de salariés, il est important d'avoir une impression juste des proportions de ménages de salariés de chaque région. Cependant, partout, sauf dans quelques sous-districts, la proportion forme plus de 40 p.c. du total, et dans environ deux tiers de la région domiciliaire, elle dépasse 60 p.c.

4. Encombrement. L'étude de cette carte est conseillée surtout à cause de son rapport avec la densité de la population et de l'occurrence de ménages de deux ou plusieurs familles (carte no 5). Tout ménage de moins d'une pièce par personne est considéré comme encombré. Par exemple, 4 personnes dans ún logement de 4 pièces devront coucher deux par chambre pour avoir une cuisine et une autre pièce libre; une personne de plus dans cette maison produirait de l'encombrement soit dans les chambres à coucher, soit dans les pièces de famille.

5. Ménages de deux ou plusieurs familles. Les conditions de logement ne sont pas satisfaisantes lorsque deux ou plusieurs familles habitent une demeure construite d'abord pour une seule famille. Cela peut être attribuable à la pauvreté ou au manque d'espace, mais dans

les deux cas des mesures de redressement s'imposent. Il n'est pas rare de voir des familles vivant seules, ayant le moyen de se procurer un petit logement à loyer peu élevé, qui ne peuvent en trouver. Elles n'ont que le choix de partager avec une autre famille un logement dont le loyer est plus élevé.

6. Niveaux courants des gains des familles. Les gains des familles sont étroitement reliés aux standards de logement et de vie. Ces gains comprennent les gains annuels globaux de tous les membres des familles particulières, mais excluent ceux des logeurs et des domestiques. Le loyer provenant de pensionnaires ou de logeurs n'est pas considéré comme gain. Dans les ménages de deux ou plusieurs familles, les gains de la famille principale seulement sont comptés; ceux des familles de sous-locataires sont exclus. (Voir la définition de salarié.)

7. Niveaux de commodités de logement et de vie. Il est extrêmement difficile d'établir des critères exacts permettant de juger de la qualité des facilités de logement. Cette carte est basée sur les renseignements concernant le logement et sur les commodités de vie disponibles aux ménages. Le nombre considérable de facteurs employés a necessité un système compliqué de combinaisons pour répartir tous les logements en six groupes. La raison de ce groupement est motivée cependant par la relation étroite qu'il y a entre cette carte-ci et la carte précédente basée sur les gains familiaux. Les facteurs considérés dans l'établissement des six groupes sont: l'état extérieur, la plomberie, les commodités d'éclairage à l'électricité, de cuisson et de réfrigération, l'aspirateur électrique, le téléphone et l'automobile. Les deux premiers facteurs mentionnés ont d'abord servi de base à la préparation de la présente carte, mais ils se sont révélés peu sûrs pour quelques régions.

Le groupe 1 ne contient que des logements qui sont presque certainement inférieurs aux niveaux acceptables de logement. Ils sont tous en mauvais état, quant à l'extérieur ou quant à la plomberie et les ménages qui les occupent ne possèdent aucune des commodités urbaines les plus ordinaires telles que cuisinière à l'électricité ou au gaz, glacières. Ils n'ont pas non plus d'aspirateurs électriques, de téléphones ou d'automobiles. Le groupe 2 n'est que de très peu supérieur au premier; il comprend un grand nombre de logements ayant besoin de réparations ou sans plomberie ordinaire, mais possédant quelques commodités. Les groupes 3, 4 et 5 sont semblables, mais ce n'est que dans le groupe 5 que tous les logements sont satisfaisants au point de vue de l'extérieur ou de la plomberie, bien que plusieurs ménages des groupes 3 et 4 possèdent la plupart des commodités énumérées ci-dessus. Les logements du groupe 6 ont toutes les commodités, sont satisfaisants quant à l'état des réparations et possèdent la plomberie ordinaire. La moyenne des gains familiaux dans Québec en 1941 pour les six catégories de logement et de commodités est la suivante:

	$		$
Catégorie 1	809	Catégorie 4	1,366
" 2	1,016	" 5	1,860
" 3	1,368	" 6	3,028

8. Logements à bas loyers. Cette carte indique les districts dans lesquels se trouvent les logements dont le loyer est inférieur à $20 par mois. Ces logements sont plus nombreux dans les sections encombrées appartenant aux niveaux inférieurs de logements et de commodités.

9. Maisons occupées par leurs propriétaires. Cette carte peut être utilisée à deux fins. Le nuancement employé pour les logements occupés par des locataires serait à peu près interverti pour ceux qui sont occupés par leurs propriétaires. Les cartes indiquant la tenure, les gains et les niveaux font voir en général des modèles semblables.

Définitions des termes employés dans les tableaux statistiques.

1. Logement. Le logement peut être considéré comme la maison du ménage. Il est une construction séparée qui peut être une maison unique, un appartement, une section de maison semi-détachée ou rangée de maisons, des pièces dans des locaux d'affaires, etc. Les termes logement, unité de logement et maison sont interchangeables.

2. Ménage. Pour les fins d'analyse du logement, il est nécessaire de considérer comme membres du même ménage toutes les personnes dormant régulièrement la même unité de logement. En conséquence, le ménage employé dans le recensement du logement est un groupe plus considérable que le ménage tel qu'il est défini dans le recensement de la population. Ce dernier considère comme ménage une personne ou un groupe de personnes habitant une unité séparée

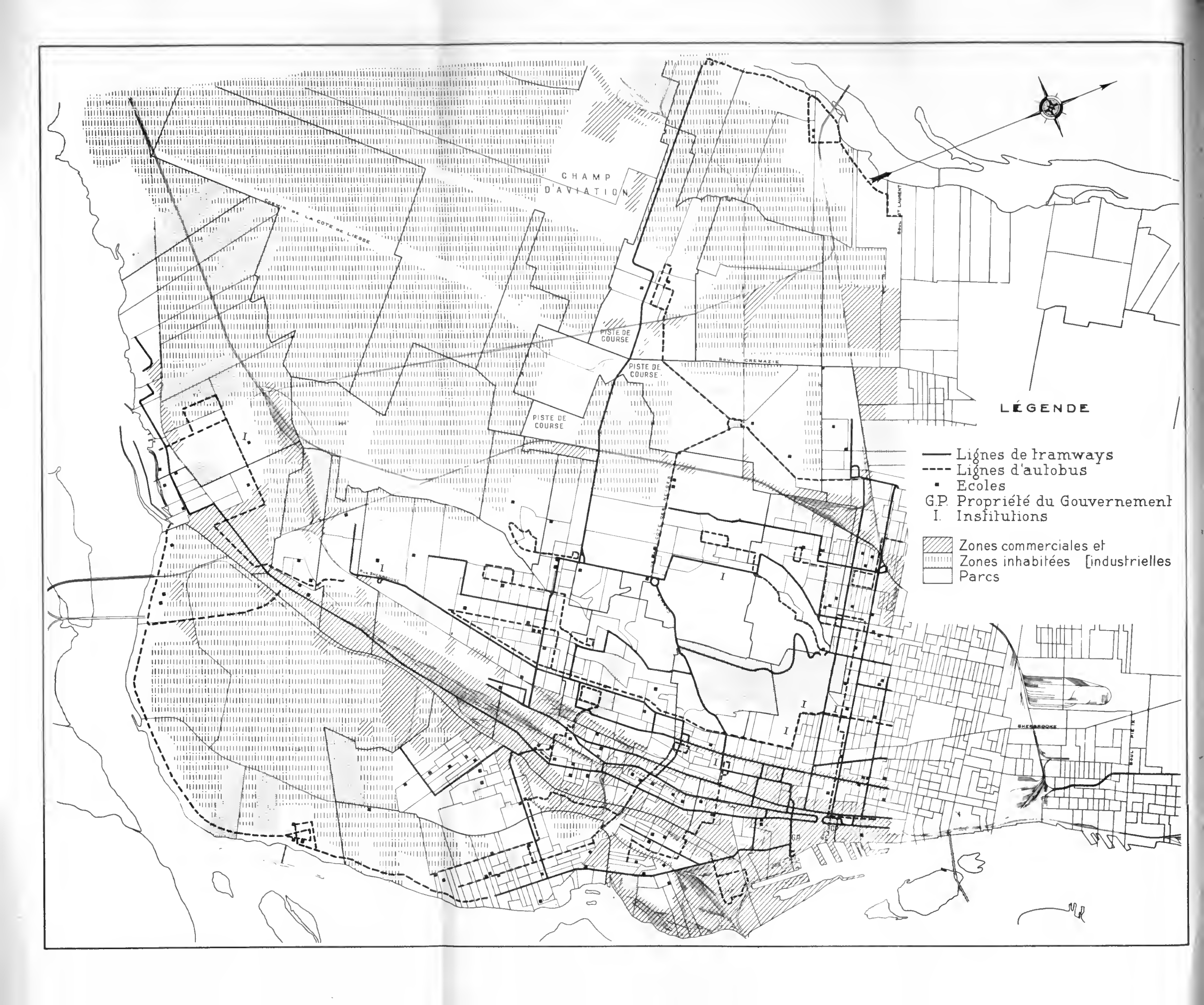
de maison. Pour le ménage du recensement du logement, il faut ajouter à cela les groupes de familles multiples dans lesquels chaque famille occupe dans un même logement des pièces où elle dort et mange séparément. Deux ou plusieurs familles peuvent s'aménager ainsi dans une maison unique qui n'a pas été transformée par un mur de séparation en plain-pied ou appartements. La moyenne de personnes par ménage dans le recensement du logement sera légèrement plus élevée que la moyenne correspondante dans le recensement de la population.

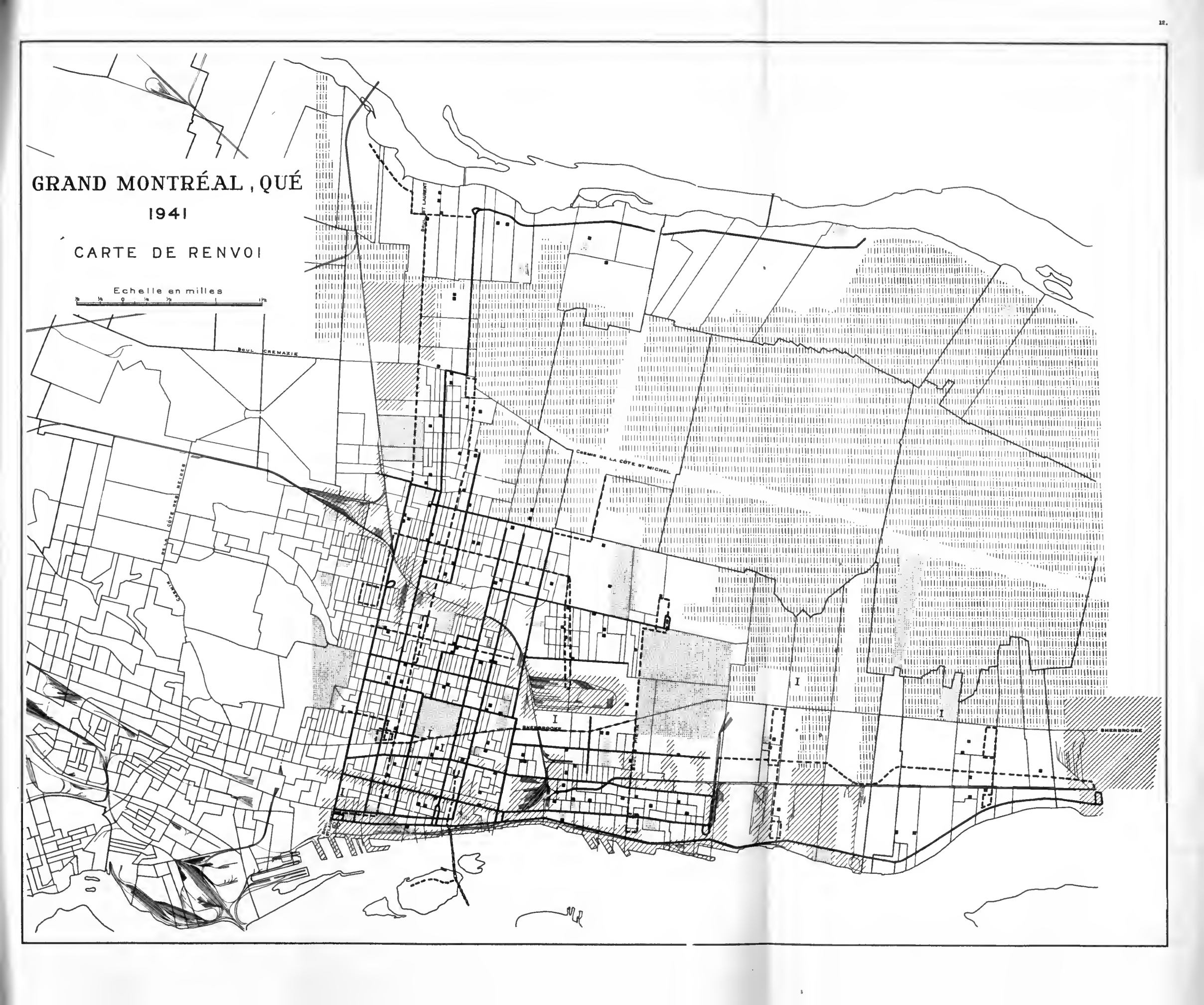
3. Gains familiaux. C'est le total des gages reçus durant l'année se terminant le 2 juin 1941 par les parents et les enfants de familles particulières dont le chef est un employé à gages. Ce chiffre est un indice utile des niveaux de revenu des régions urbaines puisque les familles de ce type forment environ 70 p.c. de tous les ménages urbains. Il est à remarquer que les gains familiaux ne comprennent pas le revenu des logeurs et des domestiques demeurant avec les familles de salariés et que le total des gages de la famille peut être inférieur à celui du revenu familial provenant de toutes sources. Cette différence est ordinairement peu considérable.

4. Valeur des maisons. L'estimation par le propriétaire de la valeur marchande de sa maison le 2 juin 1941.

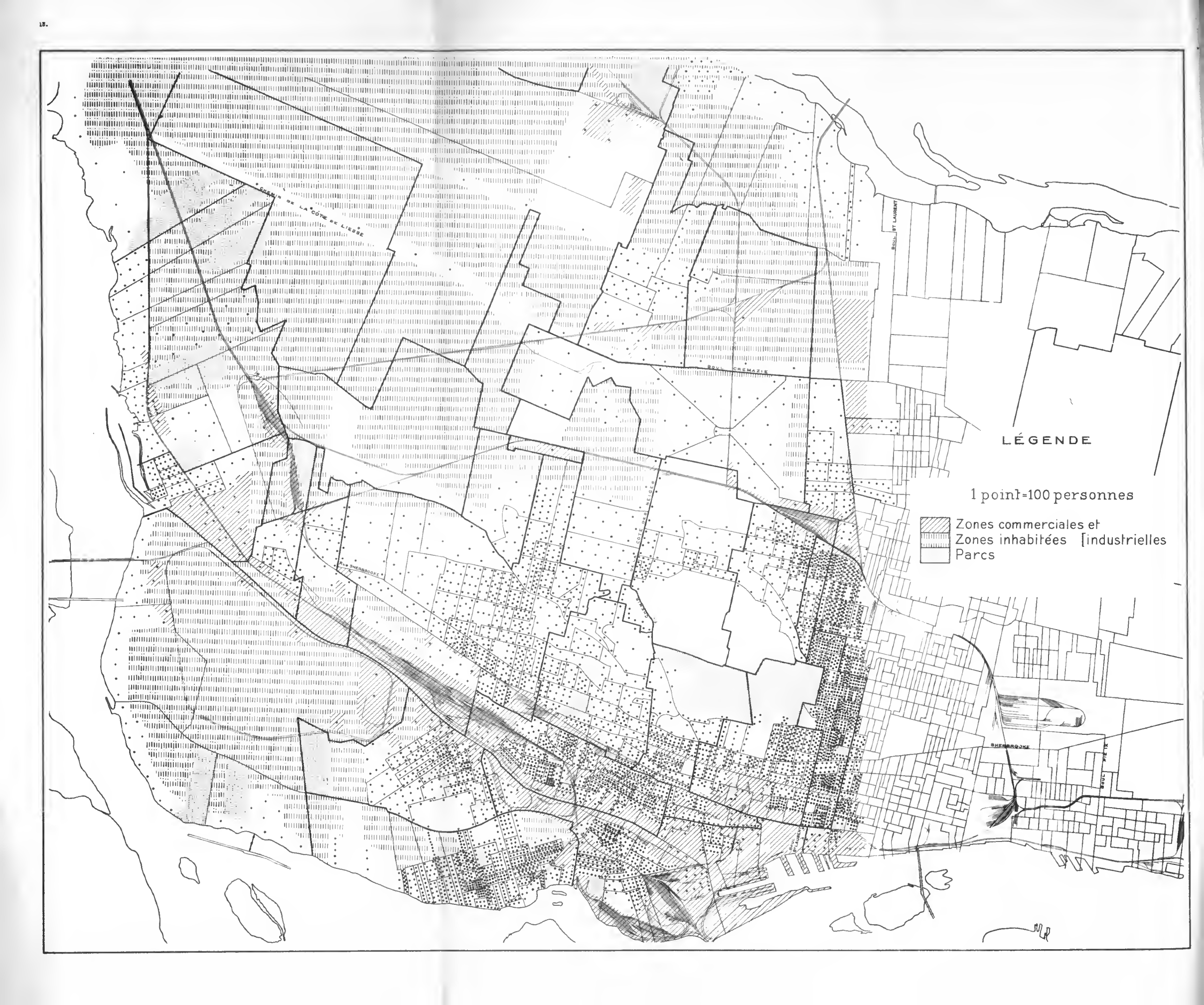
5. Réparations à l'extérieur. Les énumérateurs ont reçu l'ordre d'inscrire sous l'en-tête de réparations à l'extérieur les défauts suivants: (1) murs extérieurs lézardés ou fléchissants, (2) toitures en bardeaux dont les bardeaux gondolent ou font défaut, (3) cheminées fissurées ou auxquelles il manque des briques, et (4) escaliers d'extérieur ou d'intérieur dangereux.

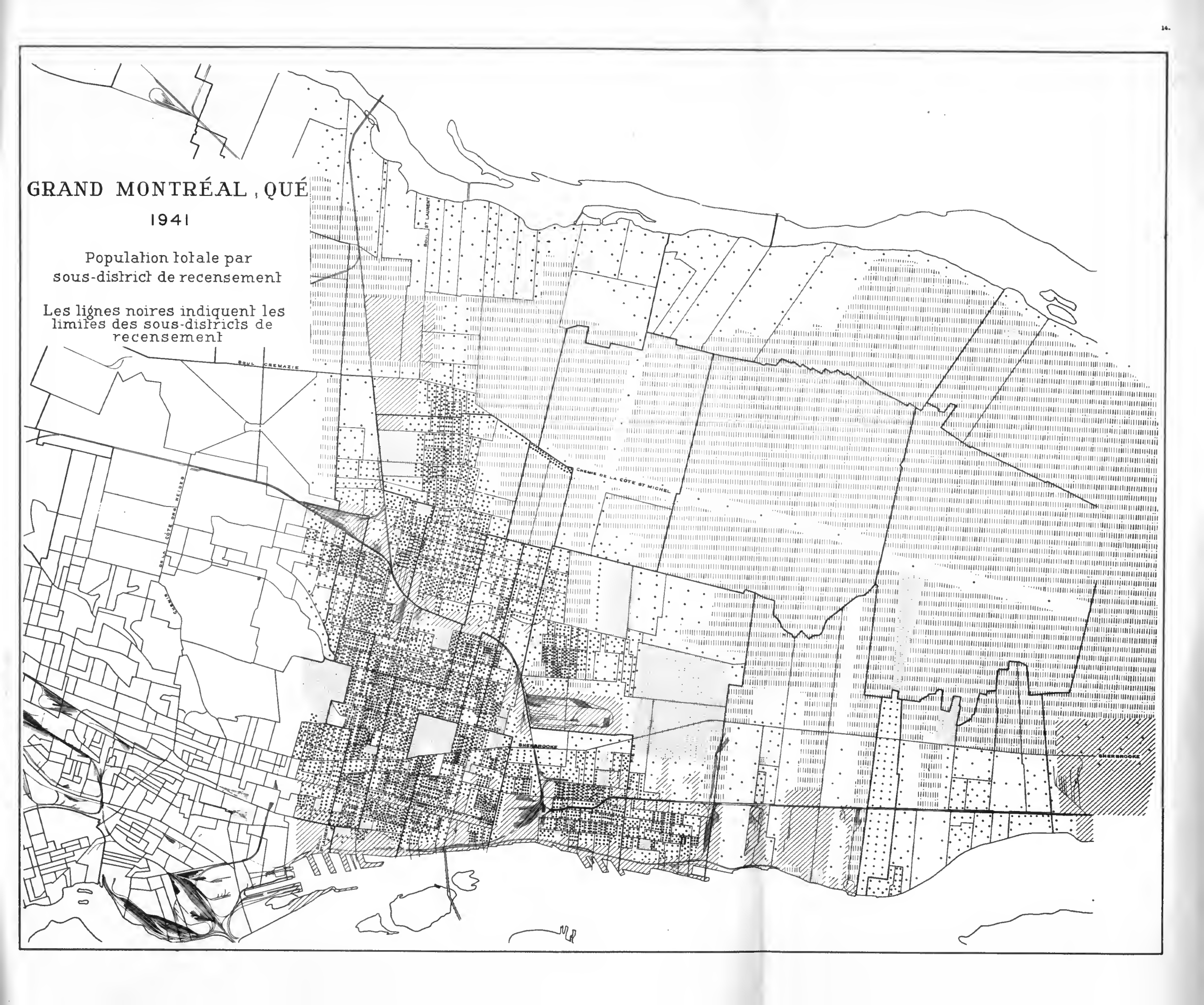
6. Maîtresse de maison. Une femme chargée de la conduite ménagère d'une maison, mais ne recevant ni salaire ni gages.


CHAMP D'AVIATION
CHEMIN DE LA COTE DE LIESSE
PISTE DE COURSE
PISTE DE COURSE
PISTE DE COURSE
BOUL. CREMAZIE
BOUL. ST LAURENT
COTE DES NEIGES
SHERBROOKE
BOUL. PIE IX
LÉGENDE
Lignes de tramways
Lignes d'autobus
Ecoles
G.P. Propriété du Gouvernement
I. Institutions
Zones commerciales et industrielles
Zones inhabitées
Parcs



GRAND MONTRÉAL, QUÉ
1941
CARTE DE RENVOI
Echelle en milles
BOUL. CREMAZIE
CHEMIN DE LA CÔTE ST MICHEL
SHERBROOKE
SHERBROOKE


LÉGENDE
1 point=100 personnes
Zones commerciales et industrielles
Zones inhabitées
Parcs
CHEMIN DE LA CÔTE DE LIESSE
BOUL. ST LAURENT
BOUL. CREMAZIE
CÔTE DES NEIGES
Rue SHERBROOKE
SHERBROOKE
BOUL. PIE IX


GRAND MONTRÉAL, QUÉ
1941
Population totale par sous-district de recensement
Les lignes noires indiquent les limites des sous-districts de recensement
BOUL CREMAZIE
BOUL ST LAURENT
CHEMIN DE LA COTE ST MICHEL
SHERBROOKE
SHERBROOKE

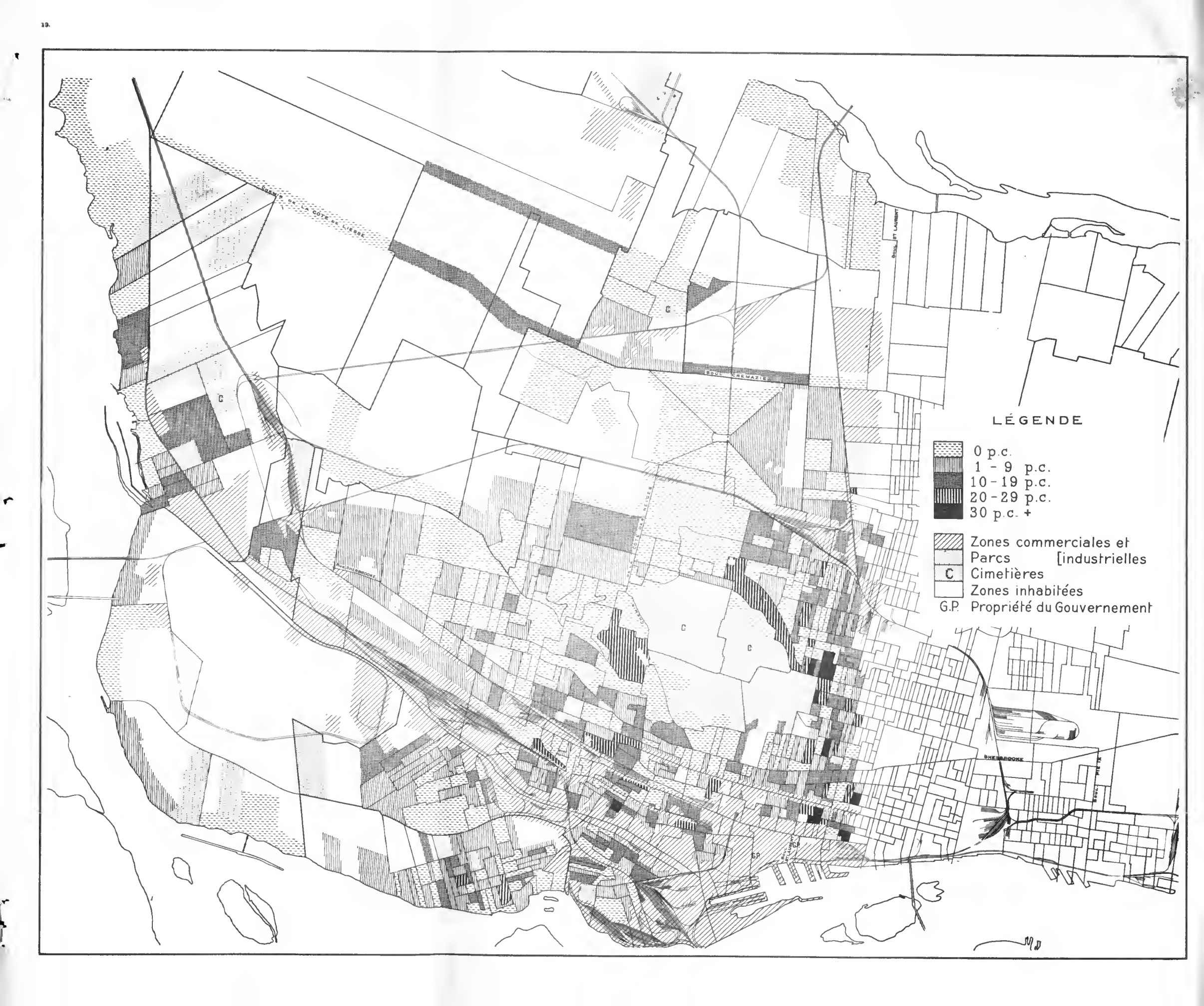

CHEMIN DE LA COTE DE LIESSE
BOUL. ST LAURENT
BOUL. CREMAZIE
SHERBROOKE
LÉGENDE
0 - 39 p.c.
40 - 59 p.c.
60 - 79 p.c.
80 - 89 p.c.
90 p.c. +
Zones commerciales et [industrielles
Parcs
C Cimetières
Zones inhabitées
G.P Propriété du Gouvernement



GRAND MONTRÉAL, QUÉ
1941
Proportions de ménages d'employés à gages x
x Ménages d'employés à gages en pourcentage de tous les ménages de chaque sous-district de recensement. Le principal gagne-pain de ces ménages est un employé à gages, i.e., une personne travaillant moyennant salaire, gages, commission ou à la pièce. 72.7 p.c. de tous les ménages de la ville de Montréal en 1941 appartiennent à cette catégorie.
BOUL. CREMAZIE
BOUL. ST LAURENT
CHEMIN DE LA COTE ST MICHEL
SHERBROOKE
G

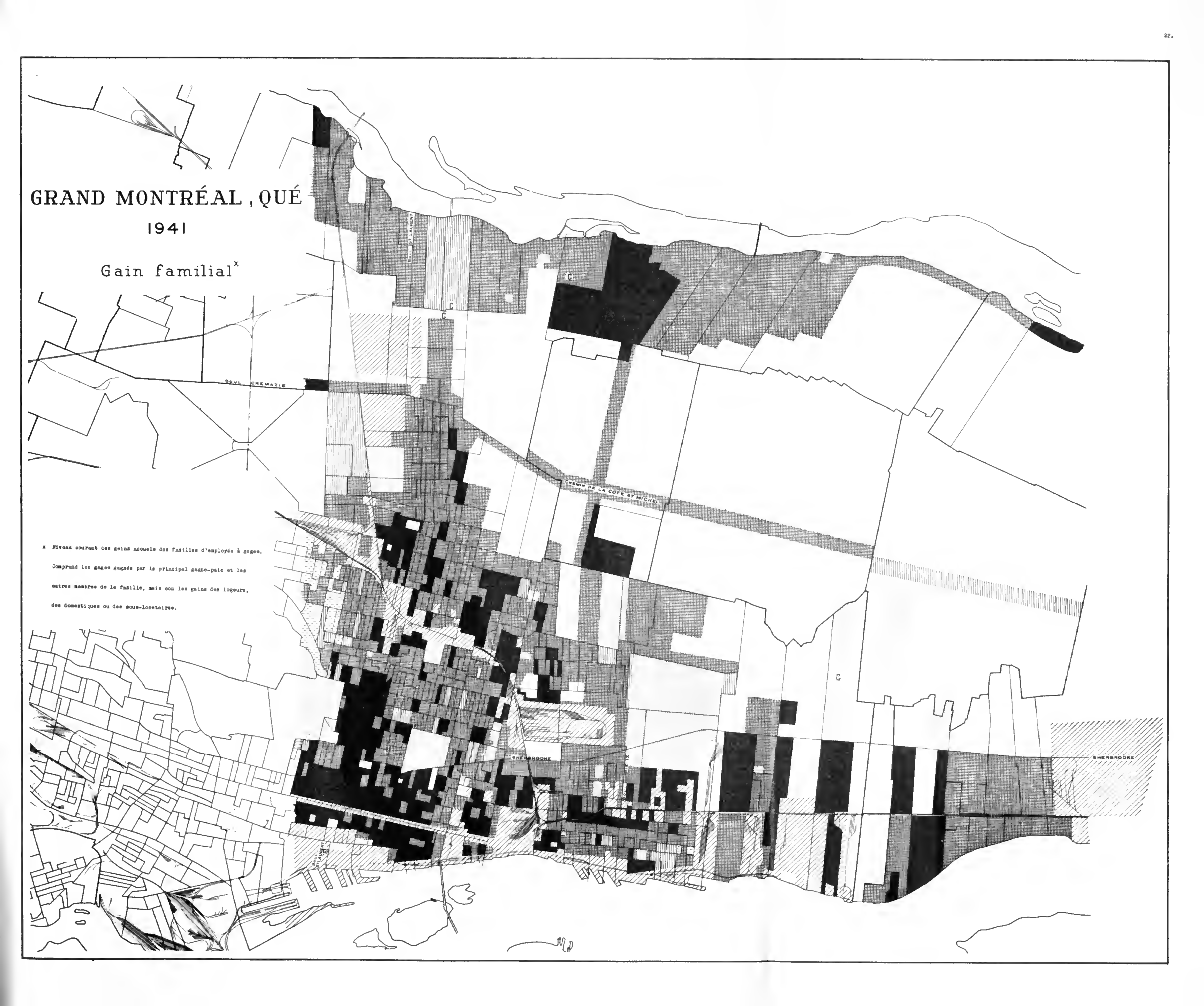

LÉGENDE
0 p.c.
1 - 9 p.c.
10 - 19 p.c.
20 - 29 p.c.
30 p.c. +
Zones commerciales et [industrielles
Parcs
C Cimetières
Zones inhabitées
G.P. Propriété du Gouvernement
BOUL. CREMAZIE
BOUL. ST LAURENT
SHERBROOKE


GRAND MONTRÉAL, QUÉ
1941
Ménages encombrés x
x Pourcentage de ménages d'employés à gages de chaque sous-district de recensement, disposant de moins d'une pièce par personne, i.e., habitant des logements dont le nombre de pièces est inférieur au nombre de personnes composant le ménage. Les cuisines sont considérées comme pièces, mais les salles de bain, les corridors, les caves et greniers inachevés ne le sont pas.
BOUL. CREMAZIE
CHEMIN DE LA COTE ST MICHEL
SHERBROOKE
SHERBROOKE
C
C
C
C


CHEMIN DE LA COTE DE LIESSE
BOUL. CREMAZIE
BOUL. ST LAURENT
RUE SHERBROOKE
CHEMIN DE LA COTE DES NEIGES
SHERBROOKE
BOUL. PIE IX
C
G.P.
LÉGENDE
0 p.c.
1 - 9 p.c.
10 - 19 p.c.
20 - 29 p.c.
30 p.c. +
Zones commerciales et industrielles
Parcs
C Cimetières
Zones inhabitées
G.P. Propriété du Gouvernement


GRAND MONTRÉAL, QUÉ
1941
Deux familles ou plus^x
x Ménages d'employés à gages dans lesquels deux familles ou plus habitent ensemble la même unité de logement, en pourcentage de tous les ménages d'employés à gages. L'encombrement se produit dans ces ménages plus fréquemment que dans les ménages d'une seule famille, soit à cause de la situation économique des familles, du manque d'espace, ou plus souvent à cause des deux à la fois.
BOUL. CREMAZIE
BOUL. ST LAURENT
CHEMIN DE LA COTE ST MICHEL
SHERBROOKE
SHERBROOKE
C
C
C
C


LÉGENDE
$2,500 +
$1,750 - 2,499
$1,000 - 1,749
0 - $ 999
Zones commerciales et [industrielles
Parcs
C Cimetières
Zones inhabitées
G.P. Propriété du Gouvernement
CHEMIN DE LA CÔTE DE LIESSE
BOUL CREMAZIE
BOUL ST LAURENT
Rue SHERBROOKE
SHERBROOKE
C
G.P.


GRAND MONTRÉAL, QUÉ
1941
Gain familial[x]
x Niveau courant des gains annuels des familles d'employés à gages. Comprend les gages gagnés par le principal gagne-pain et les autres membres de la famille, mais non les gains des logeurs, des domestiques ou des sous-locataires.
BOUL. CREMAZIE
CHEMIN DE LA COTE ST MICHEL
BOUL. ST LAURENT
SHERBROOKE
SHERBROOKE
C
C
C
C


CHEMIN DE LA CÔTE DE LIESSE
BOUL. CREMAZIE
BOUL. ST LAURENT
SHERBROOKE
C
G.P.
LÉGENDE
Groupe 6
" 5
" 4
" 3
" 2
" 1
Zones commerciales et [industrielles
Parcs
C Cimetières
Zones inhabitées
G.P. Propriété du Gouvernement


GRAND MONTRÉAL, QUÉ
1941
Niveaux courants des logements et des commodités x
BOUL. CREMAZIE
CHEMIN DE LA COTE ST MICHEL
SHERBROOKE
C
x
Six niveaux de logements et de commodités ont été arbitrairement choisis, le n° 1 étant le niveau le plus bas et le n° 6, le niveau le plus élevé.
Niveau 1 - Ayant besoin de réparations à l'extérieur, ou dépourvus de latrines et de bains particuliers, ou dépourvus d'éclairage à l'électricité ou au gaz, réfrigérateur, aspirateur électrique, téléphone ou automobile.
Niveau 6 - Ces ménages habitant des maisons en bon état, pourvues de latrines privées, de baignoire, d'éclairage à l'électricité, et possédant toutes les commodités énumérées ci-dessus.
Niveaux 2-5 - Représentant une gradation progressive entre les niveaux un et six, accompagnée d'une hausse dans les niveaux moyens de gains.


LÉGENDE
0 p.c.
1 - 19 p.c.
20 - 39 p.c.
40 - 59 p.c.
60 - 79 p.c.
80 p.c. +
Zones commerciales et [industrielles
Parcs
C Cimetières
Zones inhabitées
G.P. Propriété du Gouvernement
CHEMIN DE LA COTE DE LIESSE
BOUL. CREMAZIE
BOUL. ST LAURENT
RUE SHERBROOKE
SHERBROOKE
GP


GRAND MONTRÉAL, QUÉ
1941
Bas loyers[x]
x Ménages de locataires employés à gages payant moins de $20 par mois pour le loyer, en pourcentage de tous les ménages de locataires employés à gages de chaque sous-district de recensement.
BOUL. ST LAURENT
BOUL. CREMAZIE
CHEMIN DE LA COTE ST MICHEL
SHERBROOKE
SHERBROOKE
C
C
C



DE LA COTE DE LIESSE
BOUL. CREMAZIE
BOUL. ST LAURENT
RUE SHERBROOKE
SHERBROOKE
BOUL. PIE IX
C
G.P.
LÉGENDE
50 p.c. +
30 - 49 p.c.
20 - 29 p.c.
10 - 19 p.c.
1 - 9 p.c.
0 p.c.
Zones commerciales et industrielles
Parcs
C Cimetières
Zones inhabitées
G.P. Propriété du Gouvernement


GRAND MONTRÉAL, QUÉ
1941
Propriétaires
de leurs maisons x
x Employés à gages propriétaires de leur maison en pourcentage de tous
les ménages d'employés à gages de chaque sous-district de recensement.
BOUL. CREMAZIE
CHEMIN DE LA COTE ST MICHEL
SHERBROOKE
SHERBROOKE
C
C
C
C


STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010475715